

Les Représentants des Parents d'Elèves
Ecole du Bourg
64122 URRUGNE

Fait à Urrugne le 03/06/2023

Monsieur le DASEN
DSDEN des P.A.
2 Place d'Espagne
64038 PAU CEDEX

Objet : fermeture annoncée de deux demi-postes rentrée 2023

Monsieur le DASEN,

Nous avons été conviés à participer à une réunion d'information relative à la carte scolaire le 20 février dernier en mairie d'Urrugne, au cours de laquelle Mme COHERE (IEN de la circonscription) a dressé un état des lieux des effectifs enfants prévisionnels recensés pour la prochaine rentrée scolaire et a alerté sur le fait que la fermeture de deux demi-postes (1 de français et 1 de basque) serait soumise à votre validation lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 10 mars. Cette proposition s'expliquant par **un effectif prévisionnel à la baisse** fourni en **novembre 2022** par Benoit ORDOQUI, directeur de l'école (**188 élèves contre 204 actuellement**).

Mme COHERE, au cours de son argumentaire, a précisé, qu'après fermetures, l'école se situerait alors juste au-dessus des seuils d'encadrement préconisés et pris en compte par l'Education Nationale.

Après avoir accueilli la mauvaise nouvelle, Benoit ORDOQUI avait fait part des **dernières données chiffrées à la hausse, soit 191 enfants prévus avec des demandes supplémentaires en cours**. Il avait aussi été ajouté que les **effectifs de la crèche Ohantzea Ttiki**, avec laquelle l'école propose une passerelle, étaient fournis (génération bébés Covid), laissant présager une **rentrée d'enfants plus importante que les années précédentes**.

Cependant, lors du CDEN du 10 mars, vous avez validé la suppression des demi-postes pour l'école tout en précisant qu'une révision pourrait être envisagée à la rentrée de septembre 2023 si les effectifs tendaient à se stabiliser.

Depuis cette décision, nous portons une attention particulière à l'évolution des inscriptions en étant en contact régulier avec le directeur de l'établissement ainsi que la commune. **A ce jour, 201 enfants sont prévus à la rentrée prochaine, soit une différence de 3 enfants seulement par rapport à cette année scolaire**, tout en sachant que d'ici la fin de l'été il est fort à parier que d'autres inscriptions suivront.

Comment pouvons-nous alors envisager de perdre l'équivalent d'un poste pour un effectif somme toute stable ? Toute l'organisation de l'école serait mise en difficulté, les constitutions des groupes classe, avec la prise en compte des spécificités liées au bilinguisme et à l'immersion en langue basque, serait rendue hasardeuse.

De plus, outre les conséquences supplémentaires que ces fermetures pourraient avoir sur les mouvements de poste enseignants, sur le personnel communal (ATSEM), sur l'image de l'école, **il nous paraît inconcevable que le bien être des élèves, décrit comme un enjeu fondamental et placé au cœur de la politique éducative, ne puisse être pris en compte.**

Pour cela, il nous paraît essentiel, qu'au plus tard lors de votre prochaine réunion du 22 juin, vous reveniez sur votre décision de fermetures et que vous actiez par anticipation le maintien de l'effectif enseignant actuel.

Déterminés à obtenir gain de cause et à ce que nos enfants ne subissent pas la même rentrée chaotique qu'en septembre dernier, nous souhaitons, par le présent courrier, vous informer, qu'avec le soutien de la municipalité et l'association Ikas-Bi, des actions de mobilisation vont être rapidement initiées :

- Pétition auprès des familles ;
- Appel à la presse locale ;
- Blocage de l'école, avec levée prévue si décision prise de ne pas procéder aux fermetures lors de votre prochaine réunion.

Espérant pouvoir compter sur votre compréhension et obtenir une issue favorable rapide, Veuillez agréer, Monsieur le DASEN, nos salutations distinguées.

Pour la Mairie d'Urrugne
Monsieur le Maire
Philippe ARAMENDI



Pour l'Association Ikas-Bi
Monsieur le Président
Thierry DELOBEL



Les Représentants de Parents